



Interview de Mme Monique Balet, secrétaire du Conseil communal

Si nous devons vous décrire, nous commencerions par parler de votre rôle de grand-maman que vous adorez et qui vous prend, sans aucun doute, beaucoup de temps. Du temps, vous en mettez également à disposition de la paroisse catholique de Lavey-Morcles au sein de laquelle vous assumez le rôle de secrétaire-caissière du Conseil de paroisse.

Tout au long de votre vie, vous avez choisi de consacrer du temps à votre village, à travers différents rôles. Vous avez en quelque sorte accompli le parcours du parfait candidat à la fonction publique. Tout d'abord conseillère communale élue mais n'ayant jamais fonctionné, vous avez directement assumé de nombreuses années un poste à la Municipalité, pour choisir un jour de la présider comme syndique.

Il n'y a pas de doute, vos compétences et votre engagement vous ont permis de réaliser ce que peu de femmes ont fait avant vous dans notre commune. Tous les rôles, pas tout à fait! Puisque vous avez choisi de rempiler en qualité de secrétaire du Conseil communal, poste que vous quitterez à la fin de la législature en 2016. Face à un tel parcours et autant d'investissement personnel, nous ne pouvions pas vous laisser partir sans vous soumettre à une petite interview.

Votre carrière a commencé il y a quelques années déjà, sentez-vous quelques différences entre la politique d'avant et celle d'aujourd'hui ?

Pour moi il n'y pas de grandes différences, si on considère que la politique a évolué en même temps que la vie en général. Les choses ont changé en suivant une évolution normale.

Que vous reste-t-il de vos années dans les différentes fonctions occupées ?

Je ne regrette rien de toutes ces années passées parce que j'ai beaucoup appris. Cela n'a pas toujours été facile mais toujours intéressant.

Conseillère communale, municipale ou syndique, quelle fonction vous a le plus marquée ?

Pour moi les postes de municipale ou de syndique sont assez similaires, si ce n'est que la fonction de syndique demande indéniablement plus de temps et d'énergie. Donc je peux dire que j'ai su apprécier chaque poste à sa juste valeur.

Vous occupez le poste de secrétaire du Conseil communal depuis 12 ans et vous avez vu passer un bon nombre de conseillers et de présidents. Quels sont vos rapports avec les conseillers communaux ?

Les rapports avec les conseillers ont toujours été très bons. Bien entendu que les affinités dépendent beaucoup du caractère des gens, mais le respect a toujours subsisté.

Comment vous êtes-vous adaptée aux caractères des différents présidents du Conseil communal ?

Cela n'a pas toujours été facile de changer de président chaque année, mais ayant un caractère qui s'adapte facilement, nous avons toujours entretenu de bonnes relations. Le fait de connaître personnellement chaque président avant son entrée en fonction a été un avantage. Cela dit, la confiance a toujours régné et c'est la base d'une bonne collaboration.

N'est-il pas frustrant de prendre le procès-verbal sans pouvoir intervenir dans les débats ?

J'avoue qu'à de nombreuses reprises j'aurais bien eu envie de donner un avis et d'intervenir. Mais cela fait partie de la fonction que d'être neutre et de ne pas prendre part aux débats. Difficile pour une ancienne municipale et syndique de se contenter de relever ce qui est dit sans pouvoir en débattre. Lorsque nous sommes secrétaire du Conseil, nous devons faire confiance à nos élus.

Est-ce que vous conseilleriez votre poste de secrétaire du Conseil ? Pourquoi ?

Sans aucune hésitation, je dirais que oui, je conseillerais mon poste. Il permet d'apprendre beaucoup sur sa commune, sur les lois et sur le fonctionnement public. Il faut toutefois être à l'aise avec le travail de secrétariat et faire preuve de rigueur dans la retranscription des informations. Les conseillers doivent pouvoir s'appuyer sur les connaissances dont dispose la secrétaire. Il ne faut pas oublier que le président change chaque année.

Quelles étaient vos motivations pour occuper ce poste ?

Le poste m'a été proposé sans que je sois vraiment intéressée. Mais il m'a permis de garder un pied dans les dossiers de la commune et de ne pas quitter le monde de la politique. Il est idéal pour quelqu'un qui souhaite œuvrer pour sa commune, sans pour autant être aux premières loges.

Quelles sont, selon vous, les qualités requises pour être secrétaire du Conseil communal ?

Il faut aimer le secrétariat et être très à l'écoute des gens et de ce qu'ils souhaitent dire. Etre assez disponible est un atout majeur pour occuper une telle fonction. Il faut également savoir sacrifier quelques week-ends par année.

Une anecdote ?

Lors d'une représentation en qualité de syndique, on m'a questionnée sur la raison de ma présence alors que la commune de Lavey-Morcles se trouve en Valais. Incroyable le nombre de personnes qui pensent cela.

Madame Balet, nous vous remercions d'avoir accepté de répondre à notre interview et nous vous souhaitons, avec un peu d'avance, une belle retraite bien méritée.



Vœux de vos autorités

La température qui baisse et qui passe sous la barre du 0 degré, un manteau blanc qui vient habiller nos belles montagnes, la nuit qui pointe prématurément le bout de son nez,

Les premières épreuves du lancer de boules de neige qui ont déjà eu lieu dans la cour de récré, il n'y a aucun doute la fin de l'année est déjà là...

Durant ces jours qui, traditionnellement, jettent un pont entre le passé et l'avenir, si chacun cherche à conforter ses espoirs en prenant de fermes et sérieuses résolutions, le moment est également propice pour faire un rapide bilan des douze mois écoulés.

« Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui. »

Forte de ce dicton, la Municipalité s'est emparée de nombreux sujets cette année et ce ne sont pas moins de 17 préavis qui ont été soumis au Conseil communal. Des projets divers et variés, tels que les travaux pour l'amélioration de nos réseaux d'eau et d'égouts, une étude pour les aménagements urbains communaux, la rénovation de bâtiments communaux ou encore des aménagements pour la faune et bien d'autres encore.

La mise à l'étude d'autant de projets témoigne de la bonne santé financière de la commune, de la motivation de ses élus et de la confiance qu'ils ont pour l'avenir du village. Il n'y a aucun doute que les candidats pour la législature qui débutera l'année prochaine auront du pain sur la planche. Avec le début des travaux sur le nouveau plan de zones et la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire à Lavey, les prochaines années seront marquantes pour la commune.

Ces nombreux chantiers visent avant tout le bien-être des habitants. Ce confort relatif ne doit cependant pas nous faire oublier qu'à de nombreux endroits, la souffrance existe, voire augmente. La résurgence des conflits et de la violence en tous lieux interroge et inquiète forcément tout un chacun. Il est difficile dans ce contexte d'articuler des vœux réalistes. Espérons néanmoins que les partisans de la paix sauront se fédérer et trouver des solutions équilibrées et durables pour que cesse la régression dans laquelle se trouve actuellement l'humanité.

C'est sur cette note d'optimisme que les autorités communales vous adressent à tous leurs meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour l'année à venir.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

La Municipalité Le Président du Conseil communal

OFFRE D'EMPLOI

L'Administration communale de Lavey-Morcles met au concours le poste suivant, accessible indifféremment aux femmes et aux hommes :

Stagiaire MPC

Descriptif général des charges

Gestion des tâches courantes :

- accueil et secrétariat
- gestion de l'information (documents à diffuser, affichages, classement...)
- aide à la comptabilité
- aide au contrôle des habitants

Temps, lieu de travail et entrée en fonction

Lieu : Administration communale de Lavey-Morcles

Entrée en fonction : à convenir

Traitement : selon les tarifs en vigueur pour le poste

Qualités particulières requises :

- Excellente qualité rédactionnelle
- Entregent et aisance dans les contacts
- Etre motivé(e) pour les nouvelles technologies et l'informatique
- Avoir le sens de l'organisation
- Faire preuve d'initiative

Tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès de M. Mentor Citaku, Secrétaire municipal, au No 024 485 29 24.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae et des photocopies du livret scolaire, doivent être adressées à l'Administration communale, mention « Stagiaire MPC », Rue Centrale 16, 1892 Lavey-Village, jusqu'au 1^{er} février 2016.



Manifestations 2016

Date	Qui	Quoi
Vendredi 1er janvier	Fanfare	Souper saucisses
Jeudi 7 janvier	Atelier de l'Avenir	Reprise des activités
Dimanche 17 janvier	Ski-Club	Sortie OJ aux Martinaux
Dimanche 24 janvier	Ski-Club	Sortie
Vendredi 22 janvier	Municipalité	Réception nouveaux citoyens et habitants
Dimanche 31 janvier	Ski-Club	Sortie OJ aux Martinaux
Dimanche 28 février	Ski-Club	Concours des familles
Dimanche 7 février	Carna-Club	Carnaval
Dimanche 21 février	Ski-Club	Sortie OJ aux Martinaux
Vendredi 29 janvier	FSG	Assemblée générale
Jeudi 10 mars	Paroisse protestante des 2 Rives	Assemblée générale
Dimanche 13 mars	Ski-Club	Sortie
Dimanche 20 mars	Paroisse protestante des 2 Rives	Aube de Pâques avec petit déjeuner
Dimanche 1er mai	Paroisse catholique	Kermesse
Samedi 9 avril	Fanfare	Concert annuel
Dimanche 15 mai	Ski-Club	Rallye
Dimanche 15 mai	Paroisse protestante des 2 Rives	Confirmations
Samedi 4 juin	Ski-Club	Corvée chalet
Lundi 1er août	Jeunesse Rocanne et Carna-Club	Fête Nationale
Dimanche 18 septembre	Paroisse protestante des 2 Rives	Culte du Jeûne Fédéral
Samedi 24 septembre	Ski-Club	Corvée bois
Sam 24 et dim 25 septembre	Paroisse protestante des 2 Rives	Vente de paroisse
Vendredi 21 octobre	Ski-Club	Assemblée générale
Samedi 22 octobre	Ski-Club	Brisolée
Dimanche 27 novembre	Paroisses	Feu de l'Avent sur la colline au Böet
Vendredi 2 décembre	Paroisses	1re Fenêtre de l'Avent
Dimanche 4 décembre	Fanfare	Loto
Vendredi 9 décembre	Paroisses	2e Fenêtre de l'Avent
Samedi 10 décembre	Municipalité	Noël des Aînés
Vendredi 16 décembre	Paroisses	3e Fenêtre de l'Avent
Dimanche 18 décembre	Paroisses	Noël des familles au Couvert

En général, l'Atelier de l'Avenir a lieu le jeudi toutes les deux semaines.

Décisions du Conseil communal

En 2015, le Conseil communal a adopté les préavis suivants :

- le 11 septembre 2015 : Préavis No 08/2015 – rénovation du Chalet Brûlé
- le 11 septembre 2015 : Préavis No 09/2015 – octroi d'un crédit d'étude en vue de la réalisation du plan général d'affectation (PGA)
- le 11 septembre 2015 : Préavis No 10/2015 – crédit d'étude de l'aménagement urbain
- le 11 septembre 2015 : Préavis No 18/2015 – modifications de la révision du Règlement du Conseil communal
- le 22 octobre 2015 : Préavis No 09/2013 – rénovation des églises
- le 22 octobre 2015 : Préavis No 20/2015 – amélioration de l'approvisionnement en eau d'Eslex
- le 22 octobre 2015: Préavis No 21/2015 – octroi d'un crédit pour la réalisation du Concept Bois-Noir

Les préavis ci-dessus peuvent être consultés sur le site internet de la commune sous la rubrique Autorités – Municipalité.



Ramassage des ordures 2016

Lavey

Ordures ménagères

Tous les vendredis dès 13h

Les sacs taxés officiels sont à déposer au bord de la route **uniquement** le matin du jour de la collecte.

Nouvel-An

Jeudi 31 décembre 2015 en lieu et place du vendredi 1er janvier 2016

Vendredi Saint

Jeudi 24 mars en lieu et place du vendredi 25 mars

Objets encombrants

Mercredi 13 avril dès 8h

Mercredi 5 octobre dès 8h

A déposer au même endroit que les sacs à ordures.

Ferraille

Mercredi 20 avril dès 8h

Mercredi 12 octobre dès 8h

A déposer au même endroit que les sacs à ordures.

Papiers et cartons

Nous vous rappelons qu'il n'y a plus de ramassage général.

Une benne est à disposition toute l'année sur le parking de la salle polyvalente. Le papier peut également être déposé au point de collecte de la STEP et à la déchetterie de St-Maurice

Appareils ménagers

Mercredi 27 avril

Mercredi 19 octobre

Elimination uniquement des frigos, congélateurs, lave-linge et lave-vaisselle. Merci de s'annoncer au bureau communal. Les autres types d'appareils (téléviseurs, ordinateurs, etc.) doivent être rapportés sur les lieux de vente pour recyclage. Ceux-ci ont l'obligation de les reprendre, indépendamment du vendeur initial.

Morcles

Ordures ménagères

Tous les jeudis dès 7h

Objets encombrants, ferraille, frigos et appareils ménagers

Mercredi 10 août dès 7h

LE DÉNEIGEMENT

Le déneigement est en grande partie assuré par les employés communaux. Ces derniers, au nombre de deux, assurent un service de piquet du 1^{er} novembre au 30 avril de chaque année. Lors de fortes précipitations, ils œuvrent par ordre de priorité. Nous profitons de ces quelques lignes pour vous rappeler les obligations communales pour le service hivernal.

Règlement d'application de la Loi du 10 décembre 1991 sur les routes (RLRou)

- Art. 5 Service hivernal (art. 23 LR)

« Lors du déblaiement des routes, l'Etat ou les communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées. Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, ni à y déverser celle des toits. Les riverains sont tenus de prendre toute mesure utile pour éviter la formation de glaçons menaçant la sécurité des usagers de la route et des trottoirs. »

CROCHETS ANTICHUTES POUR LE RAMONEUR

Depuis 2006, la protection contre les chutes est obligatoire; en Suisse les ramoneurs ont l'obligation de s'attacher sur les toits à partir d'une hauteur de 3m (2m dans certains cas plus dangereux), ceci selon l'article 32 de l'ordonnance sur les travaux de construction.

C'est pourquoi M. Ambresin, ramoneur officiel, demande régulièrement l'installation de sécurités antichutes agréées par la SUVA pour accéder à la cheminée. Toutefois cette installation n'est pas obligatoire pour tous les toits, nous vous invitons à demander conseil lors du service de ramonage de votre cheminée.

